



M. Richard Quinn
Directeur principal transfert d'entreprise

Approche Desjardins du transfert d'entreprise : un levier pour la pérennité économique des collectivités

Le vieillissement de la population est un phénomène bien documenté, mais ses répercussions sur le tissu entrepreneurial québécois sont encore trop souvent sous-estimées. Chaque année, des milliers d'entreprises font face à un enjeu de relève, mettant en péril non seulement leur pérennité, mais aussi l'économie locale qu'elles soutiennent. Dans ce contexte, le transfert d'entreprise devient un enjeu stratégique, et l'approche Desjardins propose une vision intégrée, humaine, stratégique, organisationnelle et financière pour accompagner cette transition cruciale.

Un enjeu de société

Au Québec, près de 40% des propriétaires d'entreprise ont plus de 55 ans. Beaucoup d'entre eux n'ont pas encore identifié de repreneur, ni planifié leur sortie. Ce manque de préparation peut entraîner la fermeture d'entreprises viables, la perte d'emplois et un affaiblissement du dynamisme régional. Le transfert d'entreprise ne se limite pas à une transaction financière; il s'agit d'un processus complexe qui touche à la gouvernance, à la culture organisationnelle, à la fiscalité et à la psychologie des parties prenantes.

L'approche Desjardins : accompagner pour mieux réussir

Chez Desjardins, nous croyons que la réussite d'un transfert repose sur une approche globale. Cela commence par une écoute attentive des besoins du cédant, souvent porteur d'une histoire entrepreneuriale riche et émotionnellement chargée. Ensuite, il faut identifier un repreneur compatible, qu'il soit issu de la famille, de l'interne ou de l'externe. Enfin, il est essentiel de structurer la transaction financière de manière à assurer la viabilité de l'entreprise et la sécurité financière du cédant.

Notre rôle est d'agir comme catalyseur, en mobilisant les bons experts (comptables, fiscalistes, avocats, notaires, conseillers en ressources humaines, gestionnaires et planificateurs stratégiques) et en facilitant l'accès au financement, à un accompagnement personnalisé et à plusieurs professionnels pour appuyer nos entrepreneurs.

Le rôle stratégique du directeur général municipal

Dans ce grand chantier du repreneuriat, un acteur clé émerge : le directeur général municipal (DG). Trop souvent perçu comme un gestionnaire administratif, le DG est en réalité un influenceur économique de premier plan. Il connaît les entreprises locales, les enjeux de développement, les besoins en main-d'œuvre et les dynamiques territoriales. Son rôle dans le transfert d'entreprise est donc fondamental.

Le DG peut agir à plusieurs niveaux :

- **Sensibilisation** : en collaborant avec les chambres de commerce, les MRC et les organismes de développement économique, le DG peut promouvoir l'importance de planifier la relève et encourager les entrepreneurs à amorcer le processus.
- **Mise en réseau** : grâce à sa connaissance du milieu, il peut faciliter les rencontres entre cédants et repreneurs potentiels, notamment en favorisant l'intégration de jeunes entrepreneurs ou d'immigrants qualifiés dans le tissu local.
- **Mobilisation des ressources** : le DG peut orienter les entreprises vers les bons programmes de soutien, qu'ils soient municipaux, provinciaux ou fédéraux, et collaborer avec les institutions financières comme Desjardins pour structurer des solutions adaptées.
- **Vision territoriale** : en intégrant le transfert d'entreprise dans les plans de développement économique local, le DG contribue à maintenir les services, les emplois et l'identité économique de sa communauté.

Une responsabilité partagée

Le transfert d'entreprise ne peut reposer uniquement sur les épaules du cédant ou du repreneur. Il s'agit d'un enjeu collectif qui interpelle les institutions financières, les gouvernements, les municipalités et les citoyens. En favorisant une approche concertée, nous pouvons transformer une problématique en possibilité : celle de renouveler notre tissu entrepreneurial, de diversifier nos économies régionales et de renforcer notre résilience collective.

Conclusion : agir maintenant pour demain

Le transfert d'entreprise est un moment charnière dans la vie d'une organisation. Avec le bon accompagnement, il peut devenir un levier de croissance et d'innovation. Mal préparé, il peut entraîner des pertes irréversibles. L'approche Desjardins vise à sécuriser cette transition en misant sur l'humain, la rigueur et la collaboration. Dans cette démarche, le directeur général municipal joue un rôle de premier plan en tant que facilitateur, visionnaire et bâtisseur de l'avenir économique de sa collectivité.